

4.5. INDICATEURS ENVIRONNEMENTAUX

Le volet environnemental de notre Protocole de reporting, référentiel en matière de reporting extra-financier pour les entités du groupe, a été entièrement revu. Ainsi, une définition améliorée de chaque indicateur a permis une meilleure harmonisation des mesures.

4.5.1. Politique générale en matière environnementale

4.5.1.1. ORGANISATION, DÉMARCHE D'ÉVALUATION ET CERTIFICATIONS

	GRI	PM	OCDE
<input checked="" type="checkbox"/> Évaluation énergétique et évaluation des impacts environnementaux réalisée (nombre d'évaluations)	DMA Environnement, EN30	7, 8	VI.1.a
Donnée consolidée	2012 106		
GC+	7		
UMG	0		
AB	0		
SFR	87		
GMT	9		
GVT	2		
Autres	1		

Au sein du groupe, les activités liées aux opérateurs de télécommunication contribuent de manière significative à la consommation énergétique globale. Ces derniers procèdent à des évaluations régulières de leurs sites et s'efforcent également de mieux maîtriser la gestion de leurs déchets.

	GRI	PM	OCDE
<input checked="" type="checkbox"/> Certification environnementale (nombre de sites)	DMA Environnement	7, 8	-
Donnée consolidée	2012 3		
GC+	0		
UMG	1		
AB	0		
SFR	(voir section 3.10) 1		
GMT	0		
GVT	0		
Autres	1		

Depuis plusieurs années, les différentes entités du groupe reconduisent les certifications environnementales de leurs sites. Au siège de Vivendi à Paris, le renouvellement de l'enregistrement à la certification européenne EMAS a été obtenu en juin 2012, trois ans

après une première certification délivrée par le ministère de l'Écologie, du Développement durable et de l'Énergie (voir les « Messages clés environnementaux » p. 18).

4.5.1.2. FORMATION ET INFORMATION DES SALARIÉS EN MATIÈRE DE PROTECTION DE L'ENVIRONNEMENT

Au regard des activités du groupe, cette catégorie d'information a été jugée non pertinente. Néanmoins, certaines entités sensibilisent leurs collaborateurs via des formations et informations sur les impacts environnementaux.

4.5.1.3. MOYENS CONSACRÉS À LA PRÉVENTION DES RISQUES ENVIRONNEMENTAUX ET DES POLLUTIONS

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente au regard des activités du groupe, qui ne présentent aucun risque en matière de pollution.

4.5.1.4. MONTANT DES PROVISIONS ET GARANTIES POUR RISQUE EN MATIÈRE D'ENVIRONNEMENT

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente au regard des activités de Vivendi : les risques majeurs associés aux activités du groupe ne sont pas liés aux enjeux environnementaux.

4.5.2. Pollution et gestion des déchets

4.5.2.1. PRÉVENTION, RÉDUCTION OU RÉPARATION DE REJETS DANS L'AIR, L'EAU ET LE SOL

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente au regard des activités qui ne présentent pas de risque en matière de pollution des sols, de l'air ou de l'eau (en dehors des rejets de CO₂ qui sont traités en pp. 123-125).

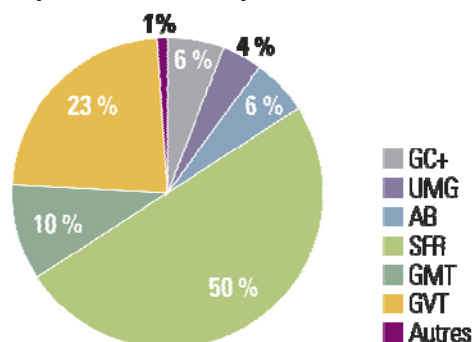
4.5.2.2. PRÉVENTION DE LA PRODUCTION, RECYCLAGE ET ÉLIMINATION DES DÉCHETS

La collecte porte principalement sur les déchets d'équipements électriques et électroniques (DEEE) professionnels et ménagers, les déchets dangereux et spéciaux (déchets qui, en raison de leur composition ou de leurs propriétés, peuvent présenter un danger pour la santé humaine ou pour l'environnement) ainsi que les piles et batteries produits dans le cadre des activités du groupe.

<input checked="" type="checkbox"/> Déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE) professionnels (kg)	GRI EN22	PM -	OCDE VI.1.a
	2012		
Donnée consolidée	970 139		
GC+	64 685		
UMG	45 388		
AB	54 665		
SFR	484 320		
GMT	101 156		
GVT	219 210		
Autres	715		

Maroc Telecom et GVT ont amélioré cette année leur processus de collecte de données sur cette catégorie de déchets. Ainsi, la collecte significative de terminaux mobiles et de routeurs hors d'usage par l'opérateur marocain et les ventes conséquentes d'antennes-relais par l'opérateur brésilien ont pu être prises en compte dans le reporting 2012 du groupe.

Répartition des DEEE professionnels en 2012


 Déchets d'équipements électroniques et électriques (DEEE) ménagers (kg)
GRI
EN22PM
-OCDE
VI.1.a

2012

Donnée consolidée

2 779 261

GC+	161 007
UMG	958
AB	128 862
SFR	2 255 284
GMT	-
GVT	233 150
Autres	-

Chez SFR, l'indicateur relatif aux DEEE ménagers inclut également l'ensemble des mobiles, les box, les boîtiers femto et les autres accessoires de type câbles, télécommandes, ou disques durs qui ont été recyclés. Près de 360 000 téléphones mobiles ont été collectés et recyclés par l'opérateur en 2012.

Par ailleurs, la collecte des données sur ce type de déchets a été améliorée par UMG et Activision Blizzard cette année, et a nettement progressé chez GVT.

Production totale de déchets dangereux ou spéciaux (kg)

GRI	PM	OCDE
EN22	7,,8, 9	VI.1.a

	2012
Donnée consolidée	813 098
GC+	31 744
UMG	-
AB	-
SFR	386 598
GMT	366 000
GVT	28 556
Autres	200

En 2012, GVT a inclus dans son reporting de déchets dangereux ou spéciaux les batteries « stationnaires » utilisées dans les commutateurs : la collecte de déchets spéciaux a ainsi augmenté de 28 tonnes. A noter également, sur le site « Lumière » de Groupe Canal+ que 29 tonnes de batteries onduleur ont été remplacées et que les efforts ont porté sur la collecte des toners.

 Total des piles grand public et batteries rechargeables et non rechargeables recyclés (kg)

GRI	PM	OCDE
EN22	7,,8, 9	VI.6.b & d

	2012
Donnée consolidée	24 786
GC+	667
UMG	-
AB	-
SFR	-
GMT	4 000
GVT	20 100
Autres	19

Au Maroc et au Brésil, le processus de collecte de données concernant les piles et les batteries a été renforcé. Au sein de GVT, les *switchs* et les terminaux fixes sont intégrés au périmètre de l'indicateur. C'est la raison pour laquelle les deux opérateurs sont les principaux contributeurs pour cette donnée cette année.

4.5.2.3.. PRISE EN COMPTE DES NUISANCES SONORES OU DE TOUTE AUTRE FORME DE POLLUTION SPECIFIQUE À UNE ACTIVITÉ

	GRI	PM	OCDE
<input checked="" type="checkbox"/> Mesures prises contre les nuisances visuelles des antennes relais	107	-	-

(Voir le champ d'action « Respect de l'environnement et radiofréquences » pp. 66-69)

4.5.3. Utilisation durable des ressources

4.5.3.1. CONSOMMATION D'EAU ET APPROVISIONNEMENT

	GRI	PM	OCDE
<input checked="" type="checkbox"/> Consommation d'eau du réseau public de distribution et mesures prises pour adapter la consommation en eau en fonction des contraintes locales	DMA Environnement volet Eau, EN8, EN9, EN21	7, 8, 9	VI, VI.1.a, VI.6.d

Dans le cadre de la révision du Protocole de reporting, cet indicateur a été redéfini et il est consolidé pour la première fois sous cette forme. Ainsi, en raison d'une remontée hétérogène et incomplète des données concernant cet indicateur en 2012, la consommation d'eau du réseau public de distribution n'a pu être évaluée qu'à 538 000 m³.

4.5.3.2. CONSOMMATION DE MATIÈRE PREMIÈRES ET MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ DE LEUR UTILISATION

Concernant les matières premières, les informations suivantes sont considérées comme pertinentes au regard des activités du groupe :

- * achats de papiers pour usage externe (publications, lettres aux actionnaires, rapports divers, etc.) ;
- * achats de plastiques et acryliques utilisés dans la fabrication des produits destinés à la vente ;
- * achats d'emballages et de cartons pour les produits destinés à la vente.

	GRI	PM	OCDE
<input checked="" type="checkbox"/> Achats de papiers pur usage externe, achats de plastiques et acryliques utilisés dans la fabrication des produits destinés à la vente, achats d'emballages et de cartons pour produits destinés à la vente	EN1, EN26	-	VI.1.a

Pour la première fois cette année, ces indicateurs ont fait l'objet d'une collecte d'informations par les filiales du groupe. Cette initiative est motivée par la volonté de concentrer les mesures de consommation à caractère environnemental sur des filières de matières premières qui ont une relation directe avec les activités clés de nos métiers.

- * L'information sur les achats de plastiques pour la fabrication des produits destinés à la vente doit permettre de chiffrer leur utilisation dans les emballages de DVD et CD, notamment au sein d'UMG. Cette année, nous estimons à un peu plus de 1 000 tonnes l'utilisation du polycarbonate pour la vente des produits d'UMG au niveau mondial.
- * Afin d'améliorer nos comptes rendus sur l'utilisation des matières premières, nous allons incorporer dans notre décompte les plastiques utilisés pour la fabrication d'éléments additionnels de notre gamme de produits, notamment, les box ou boîtiers de services télévisuels et de fournisseurs d'accès à Internet (FAI) ainsi que les jouets et jeux produits par Activision Blizzard.
- * L'utilisation de matériaux d'emballages et le carton ont également fait l'objet cette année d'une première mesure. Nous visons là aussi à améliorer la collecte de données sur cet indicateur car l'utilisation de ces matériaux constitue un élément important de nos activités en matière environnementale. Nous recensons cette année un total d'achats (et non de consommation) de 18,8 tonnes sur ces deux filières. Les contributions les plus significatives proviennent d'Activision Blizzard (82 % du total), dont les produits sont fortement dépendants de l'utilisation de carton et d'emballage pour la vente au grand public. De la même

manière mais à un degré moindre, UMG et SFR ont recours à des produits d'emballages pour leurs CD, DVD et leurs box (respectivement 8 % et 9 % du total).

- * Les achats de papiers pour usage externe ont avoisiné cette année les 7 000 tonnes. SFR contribue majoritairement à ce total (à hauteur de 83 %), essentiellement en raison d'une plus grande maturité de son processus de collecte de données.

Pour ces trois indicateurs, notre objectif est d'améliorer de manière constante la consolidation d'informations.

Mesures prises pour améliorer l'efficacité énergétique et recours aux énergies renouvelables

GRI	PM	OCDE
EN4, EN5, EN7	7, 8, 9	VI.6.b & d

Les différentes entités du groupe ont adopté des mesures visant à améliorer l'efficacité énergétique liée à leurs activités, dont par exemple le recours aux énergies renouvelables (voir les « Messages clés environnementaux » p. 17).

4.5.3.3. CONSOMMATION D'ÉNERGIE ET MESURES PRISES POUR AMÉLIORER L'EFFICACITÉ ÉNERGETIQUE ET LE RECOURS AUX ÉNERGIES RENOUVELABLES

Consommation d'électricité (milliers de kWh)

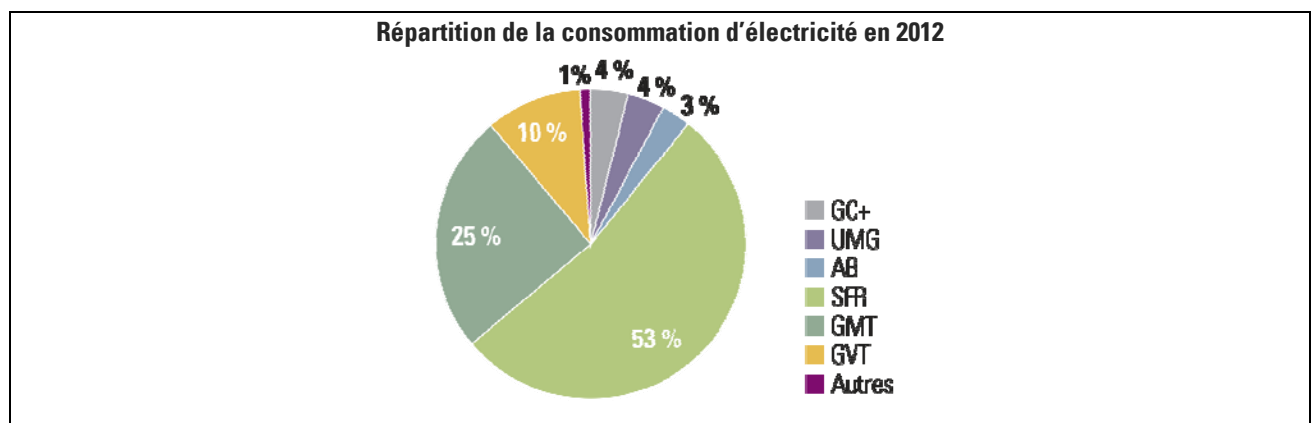
GRI	PM	OCDE
EN3	-	VI.1.a

	2012
Donnée consolidée	1 235 162

GC+	47 637
UMG	51 883
AB	40 882
SFR	659 456
GMT	310 455
GVT	121 801
Autres	3 048

L'accroissement de la consommation mesurée d'énergie électrique résulte de deux principaux facteurs :

- * une amélioration des mesures réelles chez UMG ;
- * une meilleure remontée des données par GVT.



<input checked="" type="checkbox"/> Consommation de gaz naturel (milliers de kWh PCS – pouvoir calorifique supérieur)	GRI	PM	OCDE
	EN3	-	VI.1.a

	2012
Donnée consolidée	39 048

GC+	14
UMG	17 396
AB	18 449
SFR	3 190
GMT	-
GVT	-
Autres	-

En 2012, Activision Blizzard a renforcé le processus de collecte des données relatives à sa consommation de gaz naturel et SFR a intégré un nouveau site dans son périmètre de reporting.

<input checked="" type="checkbox"/> Consommation de fioul (litres)	GRI	PM	OCDE
	EN3	-	VI.1.a

	2012
Donnée consolidée	6 267 689

GC+	18 319
UMG	4 291
AB	7 902
SFR	141 617
GMT	6 053 174
GVT	41 621
Autres	765

Chez SFR, en raison d'un nombre important de maintenances, le fonctionnement de groupes électrogènes a été intense, entraînant ainsi davantage d'opérations de dépotages (déchargements de liquides).

La consommation importante de fioul domestique par Maroc Telecom est due à la forte augmentation de son parc de véhicules au second semestre 2012. Elle a cependant été significativement réduite dans la région de Settat grâce à l'électrification de sept sites.

Vapeur utilisée pour le chauffage (kWh)

GRI	PM	OCDE
EN4	-	VI.1.a

	2012
Donnée consolidée	4 704 028
GC+	8 199
UMG	1 810 800
AB	-
SFR	1 908 430
GMT	-
GVT	-
Autres	976 600

L'utilisation de la vapeur pour chauffer les sites tertiaires du groupe concerne essentiellement Canal+, SFR et le siège de Vivendi, en France, ainsi qu'UMG en Allemagne.

 Émissions de CO₂ imputables aux consommations des sources mobiles (teqCO₂)

GRI	PM	OCDE
EN3, EN4, EN16, EN17, EN19	-	VI.1.a

	2012
Donnée consolidée	46 304
Essence pour véhicules	27 504 (59 %)
Diesel pour véhicules	16 577 (36 %)
Autres combustibles	2 223 (5 %)

	Essence	Diesel	Autres
GC+	2 622	1 067	-
UMG	495	1 425	-
AB*	90	227	74
SFR	11	5 193	-
GMT	186	8 405	-
GVT	24 097	158	2 149
Autres	3	102	-

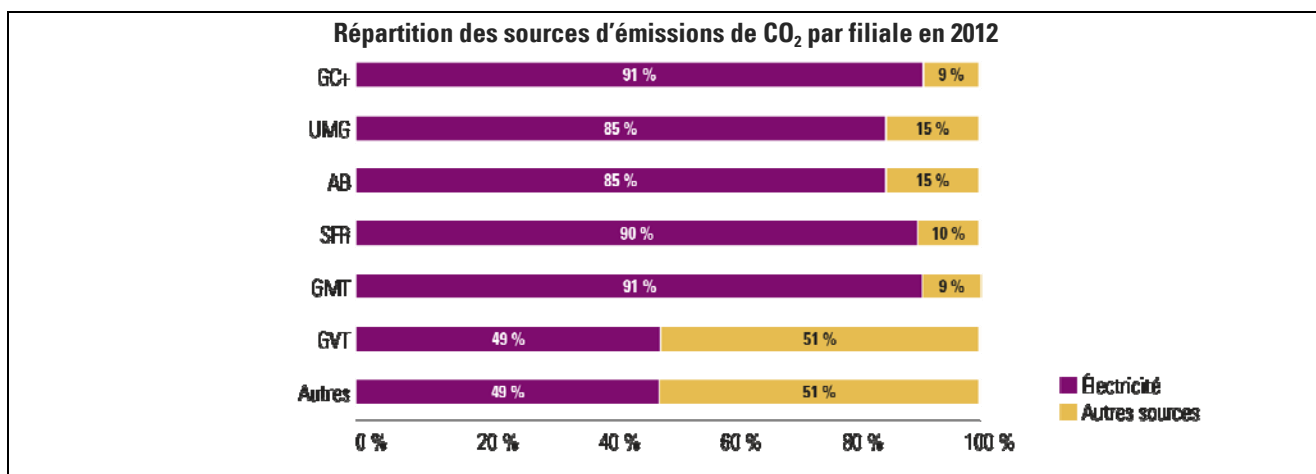
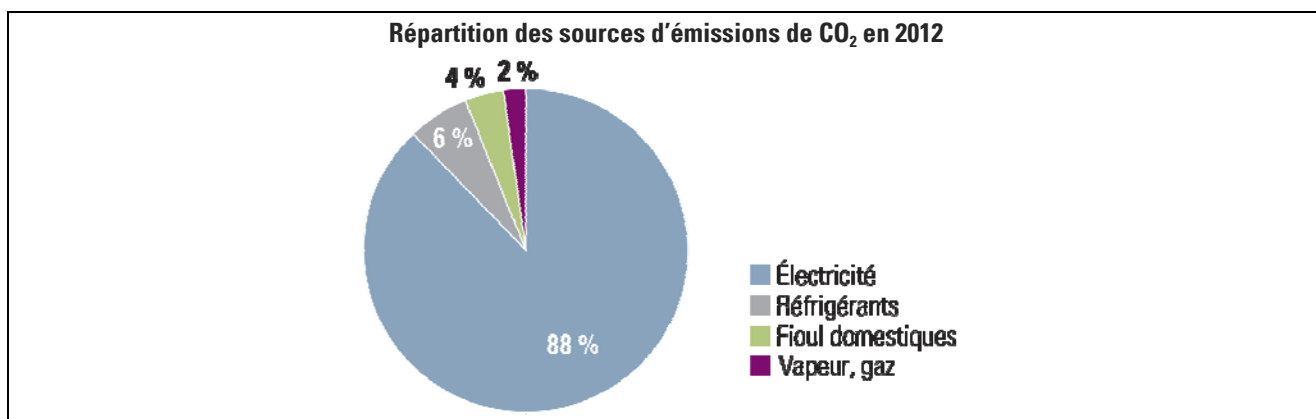
La consommation de combustibles est liée à l'activité du groupe et notamment à l'utilisation de véhicules commerciaux ou d'intervention. Chez GVT, la forte croissance de l'activité a généré une très forte augmentation de son parc automobile et par conséquent de sa consommation de carburants.

Émissions de CO₂ imputables aux consommations des sources fixes (teqCO₂)

GRI	PM	OCDE
EN16, EN17, EN29	-	VI.1.a

	2012
Donnée consolidée	392 416
Électricité	344 863 (88 %)
Réfrigérants	23 200 (6 %)
Fioul domestique	16 417 (4 %)
Autres sources (vapeur, gaz)	7 935 (2 %)

	Électricité	Autres sources
GC+	10 355	1 008
UMG	22 151	3 875
AB*	20 555	3 730
SFR	61 897	6 934
GMT	219 802	21 723
GVT	9 866	10 032
Autres	238	250



Au Brésil, GVT a inclus dans son calcul la mesure des consommations des sites techniques, quadruplant ainsi la donnée relative à l'électricité. Par ailleurs, l'opérateur mesure désormais les émissions liées aux gaz réfrigérants.

Des explications plus détaillées sur l'électricité, la vapeur, le gaz naturel et le fioul, qui contribuent aux émissions de CO₂, sont présentées dans cette section au niveau de chaque indicateur.

4.5.3.4. UTILISATION DES SOLS

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente car les activités du groupe ne présentent pas de risque en matière de pollution des sols.

4.5.4. Changement climatique

4.5.4.1. REJETS DE GAZ À EFFET DE SERRE

	GRI	PM	OCDE
<input checked="" type="checkbox"/> Émissions de CO ₂ imputables aux voyages d'affaires (teqCO ₂)	EN16, EN17, EN29	-	VI.1.a

	2012
Donnée consolidée	33 949
Voyages en avion	33 423 (98 %)
Voyages en train	526 (2 %)

	Avion	Train
GC+	2 546	25
UMG	17 336	216
AB	9 011	53
SFR	2 116	76
GMT	154	154
GVT	1 739	-
Autres	520	2

Cet indicateur mesure les rejets de CO₂ dus aux voyages en train et en avion effectués uniquement dans le cadre des activités « d'affaires ».

4.5.4.2. ADAPTATION AU CHANGEMENT CLIMATIQUE

Cette catégorie d'information a été jugée non pertinente au regard des activités du groupe, bien que des efforts pour réduire la consommation électrique et donc les rejets de CO₂ soient régulièrement entrepris. Des explications plus détaillées sont présentées au niveau de chaque indicateur qui contribue à la mesure de ces rejets ainsi qu'au niveau des autres sources de CO₂ (vapeur, gaz naturel, fioul).

4.5.5. Protection de la biodiversité

4.5.5.1. MESURES PRISES POUR PRÉSERVER OU DÉVELOPPER LA BIODIVERSITÉ

	GRI	PM	OCDE
<input checked="" type="checkbox"/> Mesures prises pour limiter les atteintes à l'équilibre biologique, aux espèces animales et végétales protégées	EN11-15, EN25	7, 8, 9	VI.6.d

Compte tenu des activités du groupe, la biodiversité n'est pas considérée comme un enjeu majeur pour lequel Vivendi doit procéder à des investissements spécifiques. Cela étant, les entités du groupe s'efforcent de minimiser tout impact lié à leurs activités de travaux ou de maintenance sur des milieux végétaux ou animaliers protégés.